



PLAN STRATÉGIQUE: VERSION 2

Consultation informelle

Le contexte mondial

En période de crise, le PAM maintient sa détermination à éliminer la faim

1. Le PAM aspire à un monde exempt de la faim, où chacun a accès à l'alimentation nutritive dont il a besoin pour mener une vie saine et productive. Sa mission essentielle consiste à venir en aide aux personnes touchées par une crise ou un conflit, mais surtout à éviter la famine et les souffrances inutiles.
2. Depuis plus de 60 ans, le PAM poursuit ces objectifs en prêtant une assistance alimentaire et nutritionnelle aux plus vulnérables, tout en apportant un appui pour que chacun ait les moyens de satisfaire ses besoins alimentaires et de subvenir à ceux de sa famille. Avec plusieurs centaines de gouvernements et d'organisations partenaires, le PAM s'emploie aussi à obtenir que des repas nutritifs soient servis à tous les enfants dans les établissements scolaires.
3. Aujourd'hui, le PAM est plus résolu que jamais à sauver des vies et à éliminer la faim dans le monde entier. Néanmoins, à l'heure de l'établissement du présent plan stratégique, tous ceux qui œuvrent pour la sécurité alimentaire et l'aide humanitaire sont aux prises avec une crise sans précédent du financement, alors même que les besoins demeurent importants à l'échelle planétaire. De grands donateurs réduisent l'ampleur de leur assistance, ce qui se répercute sur le PAM et ses partenaires du système des Nations Unies. Les organisations non gouvernementales (ONG) avec lesquelles le PAM travaille pour fournir l'assistance en subissent aussi les conséquences.
4. En 2025, les ressources financières à la disposition du PAM accusent un recul de 40 pour cent environ par rapport aux 9,8 milliards de dollars É.-U. mobilisés en 2024, et sont d'un montant nettement inférieur aux 14,2 milliards de dollars levés en 2022. Le PAM s'attend à ce que les niveaux de financement continuent à baisser dans les années à venir. Il a réagi en mettant en place des mesures strictes de maîtrise des dépenses, en reconsidérant l'ampleur de sa présence dans le monde et en procédant à des diminutions d'effectifs. En outre, les bureaux de pays ont considérablement réduit le nombre des personnes recevant une assistance et le volume des rations distribuées.
5. Le présent plan stratégique décrit la riposte du PAM face aux défis exceptionnels auxquels lui-même et la communauté de l'aide humanitaire font face et décrit en détail de quelle manière, compte tenu de cette nouvelle donne de portée mondiale, le PAM accroîtra sa capacité d'adaptation, procèdera au recentrage de ses opérations et améliorera l'intégration de ses activités.

Encadré 1: Un plan intégré, assorti de cibles et de priorités précises

Pour relever les défis du moment et être prêt à affronter l'avenir, le PAM doit évoluer en privilégiant la qualité à la quantité, en réduisant la dépendance des individus et des pays vis-à-vis d'un appui fourni de façon récurrente, et en tirant parti des partenariats en vue d'accroître l'efficacité et l'impact de son action. En d'autres termes, *faire mieux avec moins*.

En conséquence:

- ✓ Le Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 comprend trois effets directs stratégiques intégrés, alors que le plan stratégique précédent en comptait cinq.
- ✓ Les priorités énoncées dans le plan stratégique sont la satisfaction des besoins urgents et l'exploitation des atouts propres du PAM en matière de chaînes d'approvisionnement et de situations d'urgence (effet direct stratégique 1).
- ✓ Le PAM s'emploiera à réduire l'ampleur des besoins humanitaires et à consolider ses programmes axés sur la résilience dans les lieux exposés à une insécurité alimentaire prolongée (effet direct stratégique 2).
- ✓ L'action menée par le PAM à l'appui de partenaires et de gouvernements (effet direct stratégique 3) aura pour résultat l'édification de systèmes venant en aide aux plus vulnérables et se traduira par des économies et des gains d'efficacité à l'échelle du système.
- ✓ Le Plan stratégique met en relief les efforts qui seront déployés par le PAM en matière d'ancrage local et d'assurances à donner, en phase avec le projet global relatif aux assurances à donner.

L'insécurité alimentaire et la malnutrition en chiffres

6. D'après les estimations, 319 millions de personnes dans le monde souffrent d'insécurité alimentaire aiguë, plus du double qu'à la veille du déclenchement de la pandémie de maladie à coronavirus 2019. Dans 47 pays, la vie et les moyens d'existence de 44,4 millions de personnes sont directement menacés¹. Quelque 1,9 million de personnes se trouvent dans une situation de faim qualifiée de "catastrophique", nombre record plus de deux fois supérieur à celui qui avait été enregistré en 2023².
7. Une personne sur 11 dans le monde – soit jusqu'à 757 millions d'êtres humains – ne consomme pas suffisamment de calories pour mener une vie active. C'est en Afrique que l'insécurité alimentaire chronique est la plus répandue – et la situation continue de s'aggraver – et en Asie que vivent plus de la moitié des personnes sous-alimentées que compte la planète. Les femmes et les personnes handicapées sont touchées de manière disproportionnée, et leur vulnérabilité est encore amplifiée par des facteurs sociaux défavorables concomitants. D'après les projections, 582 millions de personnes souffriront de faim chronique³ d'ici à la fin de la décennie en cours.

¹ PAM. 2025. [WFP 2025 Global Outlook Mid-Year Update - June 2025](#).

² Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2025. [Global Report on Food Crises 2025](#).

³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), PAM et Organisation mondiale de la Santé. 2024. [L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 – Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition](#).

8. En dépit des progrès réalisés sur la voie de l'élimination de toutes les formes de malnutrition, 45 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'émaciation et 148 millions d'un retard de croissance. Plus d'un tiers de la population mondiale n'a pas les moyens de s'alimenter sainement⁴. Dans le même temps, le "double fardeau de la malnutrition", à savoir la coexistence de la sous-alimentation et de la surnutrition, est un problème croissant dans de nombreux pays, qui a des incidences socioéconomiques considérables⁵.

Les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

9. Le nombre des conflits dans le monde n'a jamais été aussi élevé depuis la Seconde Guerre mondiale, et la prolifération des conflits mineurs accroît le risque de multiplication des conflits de grande ampleur⁶. Les conflits et l'insécurité sont les principaux facteurs de la faim pour près de la moitié des personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans le monde⁷. Les conflits peuvent être destructeurs pour l'ensemble des composantes des systèmes alimentaires; ils ont aussi pour effet de compromettre les initiatives visant à atténuer les difficultés et de provoquer des déplacements.
10. Le nombre de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des autres personnes contraintes de fuir en raison d'un conflit ou de violences augmente chaque année depuis plus de 10 ans: ils étaient 123,2 millions à la fin de 2024⁸. Toujours en 2024, le nombre de personnes déplacées en raison d'une catastrophe, soit 45,8 millions de personnes, a été exceptionnellement élevé, près de deux fois plus que la moyenne annuelle enregistrée au cours des dix années précédentes. Les tempêtes et les inondations ont été à l'origine de 97 pour cent de ces déplacements. À la fin de 2024, 9,8 millions de personnes se trouvaient en situation de déplacement interne en raison d'une catastrophe, soit 29 pour cent de plus qu'à la fin de 2023⁹. Les personnes déplacées de force, dont les droits et l'accès à l'emploi, à la terre et aux services de base sont souvent limités, comptent parmi les plus exposées à l'insécurité alimentaire aiguë et à la malnutrition.
11. À l'échelle mondiale, les températures ont augmenté de 1,4 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, entraînant une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes et une intensification de la variabilité des précipitations¹⁰. Les changements climatiques ont une incidence directe sur les récoltes, l'élevage et les infrastructures de transformation et de distribution des produits alimentaires. Quant aux phénomènes météorologiques extrêmes, ils sont la principale cause de la faim pour une personne sur trois souffrant d'insécurité alimentaire aiguë¹¹.

⁴ Ibid.

⁵ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. 2024. *The cost of the double burden of malnutrition: main social and economic impacts in eight Latin American countries*.

⁶ Institute for Economics & Peace. 2024. *Highest number of countries engaged in conflict since World War II*.

⁷ Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2025. *Global Report on Food Crises 2025*.

⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2025. *Global Trends: Forced displacement in 2024*.

⁹ Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC). 2025. *Global Report on Internal Displacement 2025*.

¹⁰ Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme. *Service Copernicus concernant le changement climatique: outil de suivi de l'évolution des températures à l'échelle mondiale* (site Web consulté le 10 juillet 2025); Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2021. *Summary for Policymakers*. In: Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge et New York.

¹¹ Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2025. *Global Report on Food Crises 2025*.

12. L'imprévisibilité croissante des précipitations, l'élévation du niveau de la mer et les variations climatiques sans précédent, auxquelles s'ajoute la dégradation de l'environnement, accentuent la vulnérabilité des personnes dont l'alimentation et les moyens d'existence dépendent d'écosystèmes qui sont perturbés. Les sécheresses, les inondations et d'autres catastrophes peuvent accentuer les conflits et provoquer le déracinement de groupes de population. Dix pour cent des migrations dans le monde sont liées à des déficits en eau¹².
13. Les chocs économiques sont également à l'origine de l'insécurité alimentaire aiguë chez une personne sur cinq, et les économies restent soumises à de fortes pressions¹³. Dans de nombreux endroits, la faible croissance économique, l'augmentation constante des prix des produits alimentaires et le haut niveau de l'endettement public, accentués par le déclin de l'aide internationale au développement, risquent de faire basculer les personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire dans une situation de crise.
14. Les disparités socioéconomiques se creusent. Dans de nombreux pays comptant parmi les plus pauvres, les taux de pauvreté se maintiennent à des niveaux supérieurs à ceux qui avaient été enregistrés avant le déclenchement de la pandémie – tendance qui va à l'inverse du relèvement observé à l'échelle mondiale. L'extrême pauvreté est de plus en plus concentrée en Afrique subsaharienne et dans les pays fragiles touchés par des conflits¹⁴. Les niveaux de développement humain varient de plus en plus d'un pays à l'autre¹⁵. Jusqu'à 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays où les dépenses publiques consacrées au paiement d'intérêts sont supérieures à celles qui sont allouées à l'éducation et à la santé¹⁶.

Entraves et facteurs favorables

15. L'ordre mondial est en mutation et se caractérise par une concurrence, une instabilité et une fragmentation croissantes¹⁷. Les instruments et les institutions en place à l'échelle multilatérale sont de plus en plus souvent perçus comme inadaptés face aux crises actuelles¹⁸, aussi le système connaît-il une crise de confiance; il suscite le doute et sa légitimité est remise en cause¹⁹.

¹² [Portail de données de l'IDMC](#) (site Web consulté le 29 avril 2025); Banque mondiale. 2021. *Au gré du courant: le rôle de l'eau dans les migrations internationales*. Article.

¹³ Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2025. *Global Report on Food Crises 2025*.

¹⁴ Banque mondiale. 2024. *Poverty, Prosperity, and Planet Report 2024: Pathways Out of the Polycrisis*.

¹⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2024. *Rapport sur le développement humain 2023-2024: Sortir de l'impasse: Repenser la coopération dans un monde polarisé*.

¹⁶ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. 2024. *A world of debt. A growing burden to global prosperity*.

¹⁷ Singh, S. 2023. *15 Global Trends For 2024*. Forbes; The Economist. 2022. *The new geopolitical epoch*.

¹⁸ Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. 2024. *Remarques du Secrétaire général lors de la séance d'ouverture du Sommet de l'avenir*; H. Ur Rehman Mayar. 2023. *Multilateralism in an age of crises – Where do countries at the last mile of development fit in?*; Blog de la School of International and Public Affairs de l'Université Columbia; L. Gruszczynski, M. Menkes, V. Bilkova et P. Farah (dir. coll.). 2022. *The Crisis of Multilateral Legal Order. Causes, Dynamics and Implications*.

¹⁹ U. Salma Bava. 2022. *Contested multilateralism and the crisis of cooperation*. Fondation européenne d'études progressistes.

16. Avec en toile de fond la fragilisation de la coopération, les opérations humanitaires se déroulent dans des conditions de plus en plus complexes et se heurtent à des difficultés d'accès persistantes et à des risques croissants liés à la protection²⁰. Le droit humanitaire international est régulièrement mis à mal, et la famine est utilisée comme arme de guerre²¹. En 2024, 384 travailleurs humanitaires ont été tués, nombre plus de deux fois supérieur à celui qui avait été enregistré en moyenne au titre des trois années précédentes²².
17. À l'heure où les gouvernements se concentrent sur les priorités nationales et géostratégiques, l'aide internationale a régressé de 9 pour cent en 2024, après cinq années consécutives de croissance²³. Selon les projections, un recul supplémentaire compris entre 9 et 17 pour cent est à prévoir en 2025, et d'autres réductions sont possibles dans les années à venir²⁴. Le financement de l'aide humanitaire avait déjà commencé à se contracter en 2023, année au titre de laquelle, pour la première fois dans l'histoire des appels coordonnés interorganisations, moins de 50 pour cent des besoins avaient été financés²⁵; en 2024, et le montant des ressources financières collectées en réponse à ces appels est demeuré peu élevé²⁶. En 2025, le financement du secteur de l'alimentation à des fins humanitaires pourrait diminuer jusqu'à ne plus couvrir que 45 pour cent des besoins²⁷. Pourtant, quatre-vingt-dix pour cent des besoins justifiant les appels concernent des crises prolongées²⁸.
18. Les progrès sont rapides dans le domaine des technologies. Des innovations telles que l'intelligence artificielle et la chaîne de blocs sont prometteuses dans la perspective de l'amélioration de l'efficacité et de la transparence de l'assistance alimentaire. L'intelligence artificielle offre un potentiel révolutionnaire susceptible de reconfigurer le développement, et de transformer ainsi les soins de santé, l'éducation, les services publics et l'accès aux financements²⁹. Les technologies pourraient toutefois aussi compromettre les avantages concurrentiels dont jouissent les économies qui s'appuient sur une main-d'œuvre à bas coût, et perpétuer des biais culturels. Quant aux fractures numériques persistantes, elles sont susceptibles de creuser les inégalités et d'empêcher les pays plus pauvres de récolter les fruits des innovations³⁰. Seule une personne sur quatre vivant dans les pays à faible revenu a accès à Internet³¹.

²⁰ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2024. *OCHA Annual Report 2023*.

²¹ The Lancet. 2024. *Starvation as a weapon of war must stop*. The Lancet, vol. 403, n° 10434, p. 1309.

²² Base de données sur la sécurité du personnel humanitaire (en anglais uniquement) (site Web consulté le 1^{er} mai 2025).

²³ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2025. *Cuts in official development assistance. OECD projections for 2025 and the near term*.

²⁴ OCDE. 2025. *Cuts in official development assistance. OECD projections for 2025 and the near term*. Institute for Economics & Peace. 2025. *Official Development Assistance: Geopolitical Tensions, Economic Constraints & Shifting Priorities*.

²⁵ OCHA. 2024. *Global Humanitarian Overview 2024 Mid-year update*.

²⁶ Page Web d'OCHA sur l'action humanitaire (en anglais) (site Web consulté le 24 juin 2025).

²⁷ Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2025. *Global Report on Food Crises 2025*.

²⁸ Development Initiatives. 2024. *Falling short? Humanitarian funding and reform*.

²⁹ Qimiao Fan et Christine Zhenwei Qiang. 2024. *Tipping the scales: AI's dual impact on developing nations*. Blog de la Banque mondiale.

³⁰ Ibid.

³¹ Union internationale des télécommunications. *Time series of ICT data for the world, by geographic regions, by urban/rural area and by level of development, for the following indicators (2005-2023)* (ensemble de données consulté le 6 janvier 2025).

Perspectives pour l'avenir

19. Tout comme les vecteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, de nature évolutive, et l'environnement général, les tendances démographiques modèlent elles aussi les conditions dans lesquelles le PAM œuvrera dans les années à venir. Ainsi, au cours des trois prochaines décennies, la population de l'Afrique subsaharienne devrait passer d'environ 1 milliard à 2 milliards de personnes³². Étant donné que c'est la population en âge de travailler qui augmente le plus rapidement, ces pays pourraient en tirer un dividende démographique – c'est-à-dire une occasion unique de doper la croissance économique – si des emplois sont créés en nombre suffisant³³. Toutefois, l'automatisation pourrait ébranler les modèles traditionnels de croissance économique, avec pour effets d'aggraver le chômage et de freiner brutalement la création d'emplois de bonne qualité³⁴. L'urbanisation progresse elle aussi rapidement³⁵, le rythme maximal à ce titre étant observé en Afrique³⁶.
20. À l'heure où des mégatendances reconfigurent le monde, l'analyse prospective stratégique appelle l'attention sur trois défis de taille potentiels pour le PAM. En premier lieu, une augmentation du nombre et de la complexité des crises et des conflits, conjuguée à une forte réduction des ressources financières, pourrait affaiblir la capacité d'intervention du PAM. Les facteurs à l'origine des besoins humanitaires pourraient être de plus en plus étroitement liés et il pourrait devenir de plus en plus difficile d'anticiper les crises dans un contexte d'accélération et de multiplication des changements d'orientation radicaux.
21. En deuxième lieu, les nouvelles technologies numériques et l'urbanisation rapide pourraient rendre moins pertinent l'atout qui est celui du PAM, à savoir sa maîtrise de l'approche traditionnelle de la distribution de vivres et de la logistique. Les traits distinctifs de la vulnérabilité pourraient s'en trouver modifiés sachant que le nombre croissant d'habitants de zones urbaines en situation de fragilité et la forte augmentation de la part des jeunes dans la population sont deux facteurs susceptibles de se traduire par un chômage massif des jeunes. Parallèlement, la multiplication d'entités de petite taille, innovantes, capables de s'adapter et dotées de technologies de pointe pourrait remettre en question les pratiques existantes en matière d'assistance alimentaire, en apportant rapidement des réponses pertinentes compte tenu des nouveaux environnements opérationnels.
22. En troisième lieu, l'assistance internationale pourrait devenir moins acceptable aux yeux des gouvernements des pays hôtes, soucieux d'écartier toute influence ou dépendance extérieures. Les pays dans lesquels des programmes sont exécutés tiennent de plus en plus les rênes en qualité de partenaires stratégiques et de bailleurs de fonds, et proposent des modes opératoires différents, ce qui est susceptible de conduire à une refonte de l'action humanitaire et des modalités de l'aide au développement.

³² Fonds monétaire international (FMI). 2024. *Bâtir la main-d'œuvre de demain: éducation, opportunités et dividende démographique de l'Afrique*. Dans Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne – Une reprise timide et coûteuse.

³³ FMI. 2024. *Le temps presse: relever le défi urgent de la création d'emplois en Afrique subsaharienne*. Dans Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne – Entre réformes et grandes espérances.

³⁴ Y. Liu, H. C. Boy, S. Khurana, et A. Sinha. 2023. *Artificial Intelligence: Revolutionary Potential and Huge Uncertainties*. Banque mondiale. 2024. Digital Progress and Trends Report 2023. Q. Fan et C. Zhenwei Qiang. 2024. *Tipping the scales: AI's dual impact on developing nations*. Blog de la Banque mondiale; Y. Liu et C. Zhenwei Qiang. 2024. *Will Generative AI make good jobs harder to find?* Blog de la Banque mondiale.

³⁵ Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. 2019. *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*.

³⁶ Centre africain pour la transformation économique. 2021. *Rapport sur la transformation de l'Afrique 2021*.

La situation mondiale en matière d'assistance alimentaire

La riposte du système des Nations Unies face à la crise [LA PRÉSENTE SECTION EST APPELÉE À ÊTRE MODIFIÉE]

23. L'Initiative ONU80 du Secrétaire général vise à moderniser et à renforcer le système des Nations Unies, en le rendant plus efficient, plus transparent et plus réactif face à des défis évolutifs³⁷. Le PAM prend part à la mise en œuvre de l'Initiative à plusieurs titres – recherche de gains d'efficacité et d'améliorations possibles; examen de l'exécution des mandats définis par les États membres; examen stratégique en quête de changements plus profonds et plus structurels ainsi que d'un réajustement des programmes.
24. En mars 2025, le Coordonnateur des secours d'urgence a présenté officiellement le concept de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire, avec pour objectif de réinventer les opérations humanitaires. Ce concept s'articule autour de trois priorités: mener des interventions efficaces en cas de crise avec des moyens limités; repenser la façon dont l'action humanitaire est organisée; transférer des responsabilités aux dirigeants locaux et aux communautés touchées. Déjà, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a réduit sa présence, et les besoins et les plans en matière d'interventions humanitaires sont désormais définis plus précisément. Le PAM, qui contribue aux travaux du Comité permanent interorganisations, participe lui-même activement à cette initiative.

Priorités et activités des principales parties prenantes

25. Le PAM œuvre au premier chef en faveur de ceux qui sont dans le besoin. Au cours des consultations menées en vue de l'établissement du présent plan stratégique, les personnes recevant l'appui du PAM ont mis en lumière un certain nombre de difficultés qui les empêchaient d'accéder à l'indépendance, parmi lesquelles l'insécurité, des possibilités de subsistance limitées, un accès restreint aux terres et aux intrants agricoles, et les prix élevés des produits alimentaires. Dans l'optique du court terme, elles ont demandé que le PAM accroisse sa couverture, améliore son ciblage, augmente la valeur des transferts et les rations et fournisse des aliments plus diversifiés. Dans l'optique du long terme, elles ont insisté sur leur souhait d'accéder à l'autosuffisance, en soulignant l'importance de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi, et sur leur souhait de voir le PAM collaborer plus étroitement avec les acteurs locaux à l'appui d'un règlement durable du problème de l'insécurité alimentaire³⁸.
26. Les principaux partenaires institutionnels du PAM sont les gouvernements des pays où il est présent. Au cours des dernières années, au moins sept de ces pays ont inscrit la souveraineté alimentaire dans leur constitution et leur législation. Dans certains pays, les autorités nationales assument un rôle plus affirmé s'agissant de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs politiques relatives à la sécurité alimentaire et à l'action humanitaire.

³⁷ ONU Info. 2025. [Guterres prioritises UN reform to ensure taxpayers' money reaches those in need](#).

³⁸ Selon des consultations menées auprès de 1 500 personnes en leur présence dans 12 pays et une enquête en ligne à laquelle ont répondu 4 000 personnes dans 15 pays.

27. Certaines entités des Nations Unies – en particulier l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), ayant leur siège à Rome, et des partenaires opérationnels tels que le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ainsi que les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l’action humanitaire des Nations Unies sont également des partenaires essentiels du PAM. La FAO apporte le savoir-faire technique et des orientations générales en ce qui concerne la transformation des systèmes agroalimentaires, et son Cadre stratégique pour 2022-2031 fait actuellement l’objet d’un examen du dispositif de gouvernance, avant approbation. Le FIDA investit dans l’agriculture à petite échelle et le développement rural inclusif, et élabore actuellement un nouveau Cadre stratégique pour 2025-2031³⁹. Le PAM collabore étroitement avec le HCR pour subvenir aux besoins des réfugiés, ainsi qu’avec l’UNICEF dans le cadre des programmes axés sur la nutrition et menés en milieu scolaire. À l’échelle des pays, il participe activement aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et des équipes de pays pour l’action humanitaire, en dirigeant ou en appuyant la mise en œuvre de programmes et de plans de réponse humanitaire conjoints.
28. Les ONG locales et internationales demeurent des partenaires coopérants essentiels pour le PAM, qui conduisent des opérations menées sur le terrain et mobilisent les communautés. Le PAM collabore avec plus de 1 000 ONG (locales pour 85 pour cent d’entre elles), renforçant ainsi ses capacités au niveau local et sa spécialisation sectorielle en programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition⁴⁰.
29. Les institutions financières internationales et les banques régionales sont des partenaires de plus en plus importants pour le PAM. Elles intensifient leur appui financier et technique dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la résilience climatique et de la protection sociale. En 2022, la Banque mondiale et la Présidence du Groupe des Sept ont lancé de concert l’Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire, dans le cadre de laquelle a été élaboré un tableau de bord de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde⁴¹. La même année, le Fonds monétaire international (FMI) a présenté officiellement le guichet Chocs alimentaires, conçu pour appuyer l’ensemble des initiatives menées à l’échelle internationale pour faire face à la crise alimentaire mondiale⁴². Cette mobilisation renforcée en faveur de la sécurité alimentaire mondiale ouvre de nouvelles perspectives de partenariats tripartites à l’appui d’initiatives dirigées par les gouvernements.
30. Les partenaires du monde universitaire, les acteurs du secteur privé et les prestataires de services jouent un rôle de plus en plus important aux fins de la définition de l’orientation opérationnelle et stratégique du PAM. Leur intérêt pour le secteur humanitaire est motivé par la possibilité qu’il leur offre d’accéder à de nouveaux marchés et de contribuer à des projets à fort impact qui coïncident avec leurs objectifs commerciaux tout en favorisant les progrès vers la réalisation d’objectifs à impact social.

³⁹ FAO. 2021. *Cadre stratégique 2022-2031*.

⁴⁰ "Rapport annuel sur les résultats de 2022", annexe VIII (WFP/EB.A/2023/4-A/Rev.1).

⁴¹ Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire. 2022. [Site Web du tableau de bord de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde](#) (en anglais uniquement).

⁴² FMI. 2023. *Review of Experience with the Food Shock Window under the rapid financing instrument and the rapid credit facility*.

Le PAM dans un monde en mutation

L'adaptation à un contexte évolutif durant la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022-2025

31. À l'heure où les crises s'enlissent de plus en plus et sont de plus en plus souvent imbriquées, rendant plus incertaine la dissociation entre préparation, intervention et résilience, le PAM s'emploie à définir et à mieux intégrer les modalités de la transition entre la réponse aux besoins humanitaires – et leur réduction – et le renforcement de la résilience et, chaque fois que c'est possible, la consolidation des systèmes nationaux ou le transfert de responsabilités à ceux-ci.
32. La diminution des fonds à sa disposition a poussé le PAM à s'efforcer de faire plus avec moins. Il a dû pour cela se résoudre à venir en aide à un moins grand nombre de personnes en leur fournissant une assistance de meilleure qualité, mieux adaptée à leurs besoins; concevoir et adapter ses programmes en tenant mieux compte de ses capacités et de ses atouts; intégrer les rôles, les capacités et les plans de ses partenaires, en leur donnant les moyens de les exploiter.
33. Le renforcement des systèmes nationaux occupe une place croissante en guise d'outil employé par le PAM pour mener une action pérenne à la hauteur des besoins. La portée des systèmes nationaux de protection sociale est vaste (4,7 milliards de personnes en bénéficient dans les pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire) et continue de se développer⁴³, ce qui offre au PAM la possibilité d'améliorer indirectement la sécurité alimentaire et la nutrition de milliards de personnes, tant grâce à l'appui technique qu'il apporte aux gouvernements qu'à l'action qu'il mène en leur nom. Les retombées économiques des investissements dans la consolidation des systèmes peuvent être considérables – elles atteignent ainsi jusqu'à 35 dollars par dollar investi dans le cas des repas scolaires⁴⁴.
34. En agissant par l'intermédiaire des systèmes nationaux, le PAM permet aux gouvernements de prendre la direction des opérations, et ouvre la voie à une transition progressive et à un retrait échelonné et responsable de la prestation directe d'une assistance qu'il assure, lorsque les circonstances s'y prêtent. Le PAM a pour objectif de transférer la responsabilité des programmes aux acteurs nationaux et locaux et de mettre au point des solutions durables. Dans le cas des repas scolaires, le plus grand filet de sécurité destiné aux enfants à l'échelle mondiale, il a presque réduit de moitié depuis 2013 les activités qu'il menait directement dans les pays à revenu intermédiaire.

Cadre directeur du PAM

35. Ces dernières années, le PAM a adopté ou actualisé des politiques thématiques ou transversales clés qui lui donnent les moyens d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans son plan stratégique. Son cadre directeur est pertinent, correspond aux besoins du moment et est adapté à l'évolution du contexte en matière de coopération et à l'environnement dans lequel les programmes sont menés.

⁴³ Banque mondiale. 2025. *State of Social Protection Report 2025: The 2-Billion-Person Challenge*.

⁴⁴ S. Verguet et al. 2020. *The Broader Economic Value of School Feeding Programs in Low- and Middle-Income Countries: Estimating the Multi-Sectoral Returns to Public Health, Human Capital, Social Protection, and the Local Economy* dans *Frontiers in Public Health*.

36. S'inscrivant dans le cadre de politique générale du PAM, le cadre normatif pour les interventions en situation d'urgence joue un rôle essentiel pour ce qui est de la capacité du PAM à intervenir rapidement et efficacement face aux crises humanitaires⁴⁵. Dans un contexte d'instabilité et d'incertitude croissantes à l'échelle mondiale, le PAM continue d'adapter et de renforcer ce cadre pour relever les défis associés à des situations d'urgence de plus en plus complexes.
37. Dans la mise à jour de 2024 de sa politique en matière de résilience⁴⁶, le PAM a renouvelé son engagement consistant à renforcer la résilience pour donner aux populations les moyens de mieux gérer les crises et donc, à terme, réduire les besoins en matière d'assistance humanitaire. Dans le cadre de son action menée en partenariat, le PAM renforce les capacités dont disposent les populations, les institutions et les systèmes pour se préparer aux chocs et aux facteurs de perturbation, les anticiper, y résister, s'en relever, s'y adapter et réaliser les transformations nécessaires.
38. En 2023, le PAM a adopté la politique en matière de transferts monétaires⁴⁷ sur la base des données recueillies jusqu'alors, qui attestaient l'efficacité et l'efficacité de l'assistance en espèces axée sur les marchés et de son savoir-faire en sa qualité de chef de file de l'assistance monétaire à des fins humanitaires. Les données font apparaître les avantages sans équivalent de l'assistance monétaire, qui peut aider les populations à rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de la vulnérabilité et avoir des effets multiplicateurs sur l'économie locale. Les transferts de type monétaire, et l'accent placé tout particulièrement sur la remise d'espèces aux femmes, meilleure méthode pour qu'il soit subvenu aux besoins alimentaires du ménage, demeurent l'une des modalités d'assistance les plus inclusives, les plus respectueuses de la dignité des personnes concernées et les plus économiques, que ce soit dans le cadre des programmes de secours ou de renforcement de la résilience. Cette stratégie offre également la possibilité d'obtenir des résultats de plus long terme en aidant les femmes à ouvrir des comptes bancaires et des comptes mobiles.
39. La politique actualisée de renforcement des capacités des pays de 2022⁴⁸ a été l'occasion de réaffirmer l'importance déterminante de la consolidation des systèmes nationaux pour s'attaquer aux facteurs structurels de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Elle met l'accent sur le fait que les gouvernements sont responsables au premier chef de la fourniture aux populations de services qui leur permettent de satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Dans le cadre de ses interventions, le PAM donne la priorité à la prise en main par les pays, à la flexibilité et à la réactivité face aux besoins locaux, et fournit un appui technique ciblé qui renforce les systèmes et facilite le transfert de la responsabilité de l'exécution de ses programmes aux institutions nationales et infranationales.

⁴⁵ "Définition des situations d'urgence" (WFP/EB.1/2005/4-A/Rev.1); "Politique en matière de préparation aux situations d'urgence – Renforcer la préparation pour intervenir efficacement en temps de crise" (WFP/EB.2/2017/4-B/Rev.1).

⁴⁶ PAM. 2024. *Mise à jour de la politique en matière de résilience*.

⁴⁷ PAM. 2023. *WFP cash policy: Harnessing the power of money to help people survive and thrive*.

⁴⁸ PAM. 2022. *Politique actualisée de renforcement des capacités des pays*.

40. Le renforcement des capacités des pays est complété par la politique en matière d'ancrage local adoptée en 2025⁴⁹, qui vise à modifier la façon dont l'action du PAM est conçue et menée afin de soutenir avec plus d'efficacité des initiatives dirigées localement, adaptées aux besoins et aux priorités des personnes démunies. L'idée est de prendre acte de ce que les acteurs locaux et nationaux sont tout à la fois les premiers intervenants et ceux qui parcourent le dernier kilomètre pour acheminer l'assistance dans les situations d'urgence, et de ce que les capacités locales jouent un rôle primordial vis-à-vis des interventions consistant à réduire le plus possible les répercussions de chocs multifactoriels et à se relever de ces chocs.
41. Le plan stratégique traduit la volonté du PAM d'appliquer non seulement les politiques mentionnées plus haut, mais l'ensemble des politiques et stratégies qui servent de guide pour les activités qu'il mène, entre autres les politiques relatives aux facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire⁵⁰, aux principes humanitaires, aux effets directs stratégiques⁵¹, aux priorités transversales⁵² aux facteurs favorables⁵³, et à la gouvernance institutionnelle.

Enseignements dégagés des principaux examens et évaluations

42. Dans l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique pour 2022-2025, les transformations stratégiques importantes apportées à la vision d'ensemble et à l'approche stratégiques du PAM, notamment la formulation plus claire de ses ambitions en ce qui concerne ses programmes d'action visant à sauver des vies et à changer la vie, ont été saluées. Toutefois, la portée du Plan a été considéré comme trop vaste pour guider la hiérarchisation des priorités dans le cadre des interventions menées au niveau des pays. Il a également été considéré qu'il était nécessaire de définir plus précisément les atouts particuliers du PAM, sans se limiter aux capacités dont il disposait à l'évidence dans le domaine de l'intervention d'urgence, et que son efficacité et son efficacité étaient compromises par une répartition des tâches entre le Siège et les bureaux régionaux qui n'était pas optimale; la dépendance à l'égard de financements préaffectés et de court terme; une approche de nature transactionnelle des partenariats; et des procédures internes trop complexes.
43. Dans son évaluation de 2024⁵⁴, le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) a appelé l'attention sur la nécessité pour le PAM de définir précisément son double mandat et de l'explicitier dans un contexte de réduction des ressources, en indiquant notamment comment il comptait s'y prendre pour intégrer ses programmes axés sur les interventions d'urgence et sur le renforcement de la résilience. Pour continuer de venir en aide aux populations vulnérables, le PAM devra collaborer davantage avec les gouvernements et ses autres partenaires afin de continuer à recevoir des ressources financières pour aider les populations les plus démunies et préserver son accès auprès de ces personnes, en particulier dans les situations de conflit très polarisées. Il est également important pour le PAM d'apaiser les préoccupations relatives au détournement de l'aide et au respect des principes humanitaires, et d'engager des discussions franches avec les donateurs au sujet de leur tolérance au risque.

⁴⁹ "Politique en matière d'ancrage local" (WFP/EB.A/2025/5-A).

⁵⁰ PAM. 2024. *Climate Change Policy Update*.

⁵¹ PAM. 2024. *School Meals Policy*.

⁵² "Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes" (WFP/EB.1/2022/4-B/Rev.1).

⁵³ PAM. 2021. *People Policy*. "Politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire" (WFP/EB.A/2015/5-D).

⁵⁴ Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN). 2024. *MOPAN assessment of WFP*.

44. Dans les évaluations indépendantes⁵⁵, le PAM a été loué pour sa souplesse d'adaptation et sa capacité de transposition de ses interventions à une plus grande échelle dans les situations de crise, à tout essentiel lorsque certains risques sont persistants, y compris dans les contextes stables. Il a également été noté que l'intégration des interventions axées sur la réponse humanitaire et sur le développement s'était améliorée, et que le PAM n'avait ménagé aucun effort pour respecter les délais impartis et réaliser des économies. Toutefois, il a aussi été souligné qu'il était nécessaire d'intensifier les investissements dans la préparation aux situations d'urgence et d'appliquer des stratégies de ciblage et de hiérarchisation des priorités fondées sur des données factuelles, en veillant à inclure tous les groupes de population vulnérables. En outre, les activités de renforcement des capacités devaient être davantage axées sur les systèmes et menées dans une optique plus stratégique. Dans un rapport sur la synthèse d'évaluations⁵⁶, il a été recommandé que dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, en particulier, le PAM explicite les raisons de sa présence et de son offre de programmes s'agissant de renforcer les systèmes et les capacités au niveau des pays. Il y a également été conseillé que le PAM fasse connaître ses stratégies en vue du transfert de responsabilités et de la transition et, le cas échéant, les différentes étapes de son retrait de certaines opérations.

Positionnement et atouts particuliers du PAM

Vision d'ensemble et positionnement du PAM

45. Le PAM est résolu à intervenir dans le monde entier pour éliminer la faim. Il réaffirme son soutien aux initiatives menées par l'ensemble du système des Nations Unies pour atteindre les objectifs de développement durable, et aide les pays à faire face aux besoins urgents des personnes les plus défavorisées. Dans la période actuelle, où les crises se multiplient mais où les ressources sont limitées, le PAM doit s'employer à gagner en souplesse. Plus que jamais, il doit anticiper les évolutions de l'environnement opérationnel, s'y adapter et y faire face. Il devra donc se tenir prêt à intensifier son action rapidement en cas de choc, ainsi qu'à réduire sa présence et à transférer la responsabilité de l'exécution de programmes aux gouvernements et aux partenaires.
46. Pendant la période 2026-2029, le PAM se concentrera sur ce qu'il fait de mieux pour lutter contre la faim dans le monde: satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels immédiats dans les situations de fragilité et d'urgence, à l'échelle voulue. La satisfaction des besoins aigus demeurera la première de ses priorités, même si l'on a conscience que le PAM ne pourra pas fournir une assistance d'urgence aux mêmes personnes d'année en année. Il faudra donc faciliter l'intégration entre ses interventions d'urgence et celles qui sont axées sur la résilience afin de proposer un ensemble de programmes cohérent qui renforcent l'autosuffisance, réduisent les besoins humanitaires à court terme au moyen d'investissements destinés aux communautés exposées aux crises, et développent les capacités des gouvernements des pays hôtes.

⁵⁵ PAM. Page Web présentant les [évaluations des plans stratégiques de pays](#). PAM. 2024. *Evaluation of WFP's Emergency Preparedness Policy*. PAM. 2024. *Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale 2018-2023*. PAM. 2024. *Synthesis of evidence and lessons on WFP's cooperating partners from centralized and decentralized evaluations*.

⁵⁶ PAM. 2025. *Evaluation synthesis on WFP's engagement in middle-income countries (2019-2024)*.

47. Au niveau national, le PAM s'assurera que ses plans stratégiques concordent avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et, le cas échéant, avec les plans de réponse humanitaire. Il demeure attaché à la coopération interorganisations et continuera de diriger ou de codiriger les modules d'action humanitaire groupée.

Atouts particuliers recherchés

48. Dans les situations de fragilité, le PAM, présent dans les régions les plus reculées, apporte souvent un appui à l'ensemble de la communauté humanitaire. Il investira pour conserver ses atouts propres dans les domaines des chaînes d'approvisionnement, des interventions d'urgence et de la mise en œuvre. C'est un chef de file en matière de collecte de données en temps réel et d'analyse de l'insécurité alimentaire, de communication d'informations qui facilitent le recensement des besoins opérationnels, ainsi que de données à ses partenaires, notamment au titre du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Son aptitude à établir une corrélation entre les interventions d'urgence et la consolidation des systèmes est sans équivalent, ce qui lui permet de renforcer les capacités en matière de filets de sécurité dans les situations de fragilité dans lesquelles il agit.
49. Dans les contextes de transition, le PAM offre l'avantage de mettre en œuvre des programmes destinés à renforcer la résilience des communautés. Pour ce faire, il tire parti des infrastructures, des partenariats et des relations qu'il met en place aux fins d'interventions d'urgence, ainsi que de sa capacité d'opérer des transitions entre programmes d'aide humanitaire et programmes de renforcement de la résilience, à l'échelle voulue.
50. Dans les environnements plus stables, l'atout du PAM réside dans l'exploitation de son savoir-faire pour appuyer l'exécution des programmes de gouvernements et de partenaires. Les programmes de repas scolaires sont considérés comme l'un de ses points forts, au même titre que l'appui qu'il apporte aux gouvernements pour les aider à mettre en œuvre des programmes nationaux tels que les réserves stratégiques de céréales ou les registres sociaux, au service desquels le PAM mobilise le savoir-faire qu'il a acquis en élaborant et en exécutant des programmes d'assistance alimentaire et d'assistance de type monétaire.
51. Dans les domaines pour lesquels il ne dispose pas d'atouts particuliers, le PAM œuvrera avec des gouvernements, d'autres entités des Nations Unies et d'autres partenaires, en tirant parti de leurs compétences spécialisées et de leurs moyens. Partant, selon le présent plan stratégique, le PAM se mettra en retrait des activités menées dans les domaines suivants: énergie, élevage, production alimentaire (semences, outillage et engrais), éducation numérique, initiatives liées à la pêche, micro-assurance, projets d'ingénierie et élaboration de logiciels à l'intention de gouvernements. Ces activités mises en retrait pourront se poursuivre si elles sont intégrées dans des stratégies nationales que le PAM appuie, ou si elles se traduisent par une diminution du coût de ses propres programmes. Le PAM se mettra également en retrait des projets à petite échelle, étant donné qu'il est surtout efficace dans le cadre des initiatives de grande portée.

Stratégie de transfert des responsabilités

52. Le PAM a pour objectif premier d'éliminer la faim. À cet effet, il s'assurera que ses programmes évitent de susciter une dépendance à l'égard de l'aide, et se concentrera sur la mise en œuvre de programmes favorisant l'autosuffisance ou dont la responsabilité de l'exécution est susceptible d'être transférée aux gouvernements des pays hôtes. Il appuiera également les programmes gouvernementaux en fournissant une assistance technique destinée à renforcer les capacités. L'action qu'il mène au titre de l'ancrage local est elle aussi axée sur le renforcement des capacités d'acteurs locaux tels que les organisations communautaires et les acteurs du secteur privé. L'objectif est de leur donner les moyens de jouer un rôle moteur, le PAM se limitant de plus en plus à leur fournir un simple appui.
53. Le PAM réexaminera minutieusement sa présence dans les pays pour se concentrer sur les besoins les plus pressants dans les situations d'extrême fragilité, résultant notamment de crises prolongées, de chocs récurrents ou de la présence de populations déplacées de force. Compte tenu de la réduction des ressources dont dispose le PAM, on réfléchit à ce que doit être la nature de cette présence pour qu'elle soit la plus appropriée d'un point de vue opérationnel et stratégique. Cette analyse prend en compte des données de référence relatives aux besoins des pays en matière de sécurité alimentaire, leur capacité d'intervention, la pertinence et l'impact des opérations du PAM et les perspectives de financement, y compris de la part des gouvernements hôtes. Dans un plus grand nombre de situations, les représentants du PAM pourraient couvrir plusieurs pays, et davantage d'opérations pourraient relever de bureaux multipays. Au bout du compte, en concertation avec le gouvernement hôte, le PAM pourrait choisir de se retirer progressivement d'un pays.

Effets directs stratégiques

54. Le présent plan stratégique s'articule sur trois effets directs intégrés, assortis de cibles et de priorités précises. L'effet direct stratégique 1 concerne la satisfaction des besoins urgents des personnes en crise, cependant que l'effet direct stratégique 2 est centré sur l'accès à l'autosuffisance de communautés qui souffrent d'insécurité alimentaire aiguë. Quant à l'effet direct stratégique 3, il procède de l'action menée par le PAM à l'appui d'autrui, et pour aider les gouvernements à élaborer leurs propres programmes en matière de sécurité alimentaire.

Effet direct stratégique 1: La préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise sont efficaces

55. Le PAM mènera des opérations d'urgence rapides, fondées sur des principes consacrés et transposables à une plus grande échelle pour sauver des vies et éviter la famine. On a conscience que la lutte contre l'insécurité alimentaire aiguë et la prévention de la famine requièrent la combinaison d'interventions d'urgence comprenant des activités d'assistance technique et des activités de programme; d'activités de sensibilisation menées à un haut niveau; et de diplomatie humanitaire. La diplomatie humanitaire permet au PAM de se ménager un accès et une marge de manœuvre sûrs et pérennes pour fournir une aide humanitaire, mais aussi de plaider pour que soient apportées des solutions durables, sur le plan politique et en matière de sécurité, aux crises humanitaires. Grâce au rayonnement de ses opérations, à ses compétences techniques de pointe et à sa capacité de fournir une assistance à grande échelle, même dans les situations les plus difficiles, le PAM joue un rôle de premier plan aux fins de la satisfaction des besoins humanitaires, cependant que sa présence dans les régions les plus reculées et sa grande connaissance du terrain font que sa voix porte lorsqu'il s'agit de plaider pour l'action en faveur de la prévention et de l'élimination de la famine.

56. Dans le cadre de ses initiatives de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, le PAM donne la priorité au renforcement de la *qualité* des programmes, à la prestation d'une assistance alimentaire et nutritionnelle aux bonnes personnes, au bon moment et de la bonne manière, tout en assurant la protection des personnes touchées et en garantissant une utilisation efficiente et efficace des ressources. On s'emploie, au PAM, à accorder la priorité à ceux qui se heurtent aux obstacles les plus difficiles à lever pour satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire, car on a conscience du fait que les restrictions de ressources et les pressions qui s'exercent sur les partenaires se répercutent de plus en plus sur la capacité des acteurs humanitaires de prêter assistance aux personnes les plus démunies. On est résolu à distribuer des rations suffisantes et à faire en sorte que le volume de l'assistance en nature et le montant des transferts monétaires ne passent pas sous les seuils de survie. Le PAM vise à fournir une assistance soucieuse des impératifs de protection, du contexte, des principes consacrés et des conflits, qui prenne en considération les priorités, expériences et besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons avec lesquels il travaille.
57. De plus en plus souvent, le PAM tire parti des technologies et applique des méthodes plus modulables et plus innovantes dans le cadre de ses opérations, comme le recours à l'auto-enregistrement pour servir de nouveaux bénéficiaires, y compris en l'absence de partenaire coopérant ou de prestataire de services financiers. Il utilise aussi des solutions numériques pour prendre des décisions relatives à la chaîne d'approvisionnement de façon à optimiser la conception de ses opérations et à en accroître l'efficacité. Les données et les analyses sont indispensables pour que le PAM définisse la nature des besoins et des vulnérabilités, l'état des marchés et le contexte, ce qui l'aide à éclairer les décisions relatives aux destinataires et aux modalités du ciblage et à déterminer à qui donner la priorité, et quelle assistance fournir de la manière la plus appropriée.
58. Dans les situations d'urgence, le PAM cherche à améliorer la qualité de ses programmes en les regroupant dans le cadre d'une intervention intégrée qui répond aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats, réduit les risques, renforce les capacités nationales et jette les bases d'un relèvement rapide, de la résilience et de la transition vers des interventions dirigées par des acteurs du développement ou des gouvernements. L'assistance alimentaire générale, fournie sous la forme de transferts de type monétaire ou en nature, selon les besoins, l'état de fonctionnement des marchés et les ressources disponibles, est conçue pour sauver des vies en subvenant aux besoins alimentaires et nutritionnels de base, et complétée par un appui nutritionnel ciblé, des repas scolaires et des activités de protection des moyens d'existence afin de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et d'assurer la continuité de l'enseignement.
59. La préparation aux situations d'urgence permet au PAM et à d'autres d'intervenir plus rapidement, plus efficacement et moyennant un meilleur rapport coût-efficacité. L'action menée par le PAM à ce titre comprend des activités de planification des interventions d'urgence tenant compte des risques, le prépositionnement de vivres et d'autres articles essentiels, la conclusion d'accords de préparation avec les partenaires coopérants et les prestataires de services, ainsi qu'une assistance technique conçue pour renforcer les systèmes nationaux. Cet ensemble d'activités contribue à assurer que l'assistance parvient bien aux personnes touchées aux endroits et aux moments où elle est la plus nécessaire.

60. Un nombre croissant de personnes en situation d'insécurité alimentaire sont exposées à des phénomènes météorologiques extrêmes récurrents et souvent prévisibles, aussi l'alerte rapide, des mesures d'anticipation des chocs et une intervention menée immédiatement après les chocs aideront-elles à sauver des vies, à gagner du temps et à réaliser des économies. Chaque dollar investi dans les mesures d'anticipation se traduit par des pertes évitées et des bénéfices supplémentaires qui représentent un montant atteignant parfois 7 dollars⁵⁷. En partenariat avec d'autres acteurs, le PAM continuera d'exploiter les données et les analyses issues des activités d'alerte rapide pour planifier la fourniture de l'assistance et la communication d'informations aux communautés vulnérables *avant* qu'un phénomène météorologique extrême ne se produise, et il aidera les gouvernements à faire de même, en mettant davantage l'accent sur les types de mesures d'anticipation les plus efficaces. Le PAM continuera de mettre à profit l'analytique de données, les outils de prévision et les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle, pour élaborer des jeux d'hypothèses plus réalistes et améliorer son degré de préparation.
61. Dans le cadre des interventions d'urgence qu'il mène en matière de nutrition, le PAM donne la priorité à la lutte contre l'émaciation et les carences en micronutriments parmi les jeunes enfants, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes vivant avec le VIH avec pour objectif global de réduire la mortalité. Il place la prévention au cœur de sa démarche au moyen d'un soutien nutritionnel ciblant les jeunes enfants ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. Pour les personnes qui présentent une émaciation de niveau modéré, le PAM a recours à des interventions consistant à la prendre en charge, en étroite coordination avec l'UNICEF, les autorités nationales et les agents sanitaires de collectivités pour optimiser la couverture, l'efficacité et l'impact.
62. Les réfugiés, les rapatriés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les migrants vulnérables et d'autres personnes déplacées sont souvent aux prises avec des formes de vulnérabilité différentes qui s'aggravent mutuellement, intensifient leur insécurité alimentaire et nutritionnelle et entravent leur accès aux services publics, à la terre et à l'emploi. Les opérations que le PAM réalise dans des zones de déplacement ont pour objectif non seulement de satisfaire des besoins immédiats, mais aussi de favoriser les progrès vers des solutions durables, en collaboration avec le HCR, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'autres partenaires.
63. Pour soulager le système humanitaire, très sollicité, le PAM redoublera d'efforts pour que l'assistance fournie dans le cadre de ses propres programmes le soit avec l'intention clairement exprimée de contribuer à l'amélioration des systèmes nationaux, chaque fois qu'il sera possible de le faire dans le respect des principes humanitaires. Les opérations menées le seront en concordance avec les programmes nationaux, et on procédera à la modélisation d'approches innovantes pour la conception et la mise en œuvre de programmes, ainsi qu'à la planification de la transition vers des programmes nationaux. Le PAM mettra en pratique son savoir-faire pour que les programmes placés sous la responsabilité des gouvernements résistent mieux aux chocs de grande envergure et soient adaptables pour qu'il soit possible de répondre à de nouveaux besoins.

⁵⁷ FAO, OCHA et PAM. 2025. *Saving lives, time and money – evidence from anticipatory action*.

Encadré 2: L'appui du PAM aux populations déplacées

En 2025, le PAM prévoit d'apporter un appui à plus de 25 millions de personnes déplacées de force et de migrants vulnérables. Il exploitera sa présence opérationnelle et ses compétences de pointe en matière d'évaluation pour élaborer des programmes fondés sur des données factuelles et appuyer l'action de sensibilisation menée aux niveaux national et mondial. Il concevra ses activités d'assistance en tenant compte des conflits et adoptera une approche spécifiquement adaptée au contexte et centrée sur les personnes pour l'adapter précisément aux besoins propres des populations déplacées et des communautés qui les accueillent.

L'aide est primordiale immédiatement après un déplacement, mais l'assistance humanitaire ne constitue pas une solution à long terme pour les personnes déplacées. Le PAM a donc pour ambition de mettre en œuvre des programmes intégrés se traduisant dès le départ par l'application de solutions durables tout en œuvrant pour la satisfaction des besoins immédiats. Il continuera de travailler en concertation étroite avec le HCR, l'OIM et d'autres pour que la réponse humanitaire soit coordonnée, efficiente et apportée sans délai. Il mobilisera aussi les acteurs du développement et les institutions financières internationales à l'appui des efforts déployés au niveau national pour mettre en œuvre des solutions inspirées des engagements pris dans le mémorandum d'accord global entre le HCR et le PAM, du Pacte mondial sur les réfugiés (et des engagements particuliers pris lors du Forum mondial sur les réfugiés), du Pacte mondial sur les migrations et du Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes.

Effet direct stratégique 2: Les besoins se réduisent et la résilience face aux chocs s'améliore

64. Tout en axant son action sur les interventions d'urgence, le PAM saisira toutes les occasions qui se présenteront de réduire les besoins humanitaires, même dans les situations de crise. Il concevra des programmes de renforcement de la résilience qui, tout en préservant la sécurité alimentaire et la nutrition des personnes concernées, leur fourniront les moyens de mieux résister aux chocs – point essentiel dans un contexte d'intensification des chocs et des facteurs de perturbation, ainsi que d'imbrication des crises.
65. La démarche du PAM consistera à élaborer des programmes qui contribuent à prévenir la perpétuation de la dépendance vis-à-vis de l'assistance humanitaire en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Les activités de renforcement de la résilience se concentreront sur des sites et des communautés en proie à une insécurité alimentaire aiguë prolongée ou récurrente, en donnant la priorité aux personnes dont la sécurité alimentaire et la nutrition sont les plus entamées par les chocs, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les peuples autochtones, entre autres.
66. Le PAM se concentrera sur les activités d'amélioration de la résilience qui ont un impact à grande échelle. Leur potentiel est considérable: il ressort, par exemple, de données factuelles recueillies par le Gouvernement nigérien que, grâce à la participation aux programmes intégrés en faveur de la résilience mis en œuvre par le PAM et ses partenaires, 80 pour cent des communautés précédemment tributaires de l'aide humanitaire n'avaient pas eu besoin d'assistance alimentaire en 2022 et en 2023, et ce bien que le pays pâtisse de la plus grave sécheresse depuis 10 ans⁵⁸.

⁵⁸ PAM. 2024. *Estimating Averted Humanitarian Assistance Needs through WFP's Integrated Resilience Programme (IRP) in the Sahel*.

67. Le PAM classera les activités par ordre de priorité en fonction de leur capacité de donner des résultats, preuves à l'appui. À cet effet, il investira dans le recueil de données factuelles sur sa contribution à la réduction des besoins d'assistance alimentaire humanitaire. Cela l'amènera notamment à travailler aux côtés de partenaires du secteur de la recherche en vue de l'élaboration d'un système de mesure, mais aussi à tirer parti du suivi régulier qu'il assure, des méthodes qualitatives qu'il applique ainsi que des études spécialisées, des examens et des évaluations auxquels il fait procéder.
68. La réflexion systémique sera au cœur des programmes du PAM axés sur la résilience. La compréhension d'enjeux complexes envisagés comme s'inscrivant dans un système plus vaste, interconnecté, plutôt que comme des problèmes distincts, est une condition préalable pour obtenir un impact durable. Le PAM se concentrera sur ce qu'il est le mieux à même d'accomplir, en apportant à ses partenaires un appui à l'élaboration de stratégies multisectorielles adaptées aux conditions locales.
69. Le PAM approfondira sa collaboration stratégique et opérationnelle, proposant à ses partenaires ses compétences de pointe complémentaires pour progresser sur la voie de l'obtention en commun de résultats en matière de résilience. Il continuera d'harmoniser son action avec des coalitions de plus vaste envergure et d'user de son pouvoir fédérateur pour mobiliser des investissements, tout en accordant la priorité aux partenaires locaux. Pour obtenir un impact plus net, il faudra instaurer des synergies étroites avec la FAO et le FIDA dans des domaines tels que le développement de filières, la gestion des ressources naturelles, l'alerte rapide et la gestion des risques.
70. Pour relever les défis auxquels il doit faire face, le PAM mettra en œuvre des programmes axés sur la résilience intégrés et adaptables à différentes échelles, en coordonnant et échelonnant ses interventions de manière à corréliser les interventions face à une crise, le renforcement de la résilience ainsi que la transition vers le transfert de certaines activités à des parties prenantes du développement agissant dans l'optique du long terme. En prenant des mesures aux niveaux individuel, communautaire et systémique, on engagera un changement durable.
71. Le PAM œuvrera avec les communautés en proie à des épisodes récurrents d'insécurité alimentaire aiguë en utilisant l'assistance alimentaire aux fins de la remise en état d'actifs productifs. Il contribuera aux partenariats qui encouragent la restauration des terres sous la direction des communautés, l'agroécologie et d'autres pratiques innovantes qui rendent plus solides les fondements des moyens d'existence. Les démarches inclusives axées sur les communautés consolident la confiance, stimulent la cohésion sociale et favorisent une utilisation plus équitable des ressources, ce dont bénéficient en particulier les femmes et les filles. Transposées à grande échelle, ces activités ont fait la preuve qu'elles renforçaient la résilience et réduisaient les besoins humanitaires à long terme⁵⁹.
72. Lors des crises de la sécurité alimentaire en milieu urbain ou dans les situations de déplacement prolongées, quand l'accès aux ressources naturelles est limité, le PAM invitera ses partenaires à promouvoir l'acquisition de compétences propres à améliorer durablement l'accès à des moyens d'existence issus du marché du travail, à l'échelle voulue. Cela passera par le renforcement de la collaboration et l'intensification de la quête de complémentarités avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains dans les zones urbaines, ainsi qu'avec le HCR et l'OIM dans les zones de déplacement. Une attention particulière sera accordée aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées.

⁵⁹ Ibid.

73. Dans le cadre d'ensembles intégrés d'activités axées sur la résilience ou de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM dotera les petits exploitants agricoles et les acteurs des filières locales, dans les zones en situation d'insécurité alimentaire, d'outils qui leur permettront de résister aux facteurs de stress et aux chocs saisonniers. Il appuiera les solutions financières, telles que l'épargne et les prêts, pour aider ces personnes à gérer les risques. Il travaillera aussi aux côtés des gouvernements, des partenaires et des communautés pour fournir des services d'informations relatives à la météorologie et au climat, qui aideront les agriculteurs à prendre des décisions éclairées tout au long de la période de végétation, ce qui fera progresser l'adaptation aux changements climatiques.
74. Dans les communautés exposées à une insécurité alimentaire prolongée ou récurrente, le PAM aura recours aux programmes axés sur la résilience pour améliorer les résultats obtenus en matière de diversité des produits alimentaires et de nutrition, par exemple en intégrant plus systématiquement les considérations liées à la nutrition au stade de la sélection d'actifs et dans les activités qu'il mène auprès des marchés. Dans le cadre de sa collaboration avec les acteurs des filières locales, il fera la promotion de l'enrichissement des aliments – moyen économique de réduire les carences en micronutriments à l'échelle voulue – ainsi que de la transformation locale, de la distribution et de la consommation d'aliments diversifiés, sans danger pour la santé et riches en nutriments.
75. Le PAM investira dans des plateformes communautaires afin de mettre en œuvre des programmes destinés à prévenir et à prendre en charge la malnutrition aiguë modérée, en collaboration avec l'UNICEF, la FAO et d'autres partenaires dans le but de lutter contre l'émaciation des enfants, notamment grâce à la mise en œuvre du Plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants. Les stratégies visant à faire évoluer la société et les comportements encourageront la consommation d'aliments sains et nutritifs, et le PAM œuvrera avec des acteurs locaux pour améliorer les résultats obtenus dans le domaine de la nutrition dans l'optique du long terme.
76. Le PAM définira sans délai une stratégie claire de transition et de transfert de la responsabilité des programmes de renforcement de la résilience aux autorités locales et nationales. Il renforcera les capacités des partenaires locaux et se retirera progressivement dès que la situation et les moyens de ceux-ci le permettront.

Effet direct stratégique 3: Les programmes menés par les gouvernements et les partenaires sont facilités

77. Plus que jamais, le monde a besoin des compétences de pointe du PAM en matière de prestations à l'appui des gouvernements et des partenaires. Dans le cadre du présent plan stratégique, il reliera de manière plus systématique et plus déterminée son action consistant à développer les programmes et les systèmes nationaux de filets de sécurité aux initiatives humanitaires. Il fournira également des services communs sur mesure aux gouvernements et aux acteurs humanitaires, à la demande.
78. Dans le cadre de son appui aux programmes et systèmes de filets de sécurité gouvernementaux, le PAM se concentrera sur trois domaines clés dans lesquels il dispose d'atouts propres: aide aux personnes les plus vulnérables; assistance aux personnes aux fins de la gestion des risques auxquels elles sont exposées en raison de phénomènes météorologiques extrêmes et d'autres chocs; et lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

79. Le PAM aidera les interlocuteurs gouvernementaux à concevoir et à mettre en œuvre leurs propres programmes de transferts monétaires et de transferts en nature, de façon à permettre aux populations d'être mieux à même de s'alimenter sainement, mais aussi de contribuer concrètement aux systèmes alimentaires locaux. Il prêtera assistance aux acteurs gouvernementaux pour qu'ils ancrent leurs programmes dans la durée et les adaptent en cas de catastrophe ou d'autre perturbation, en resserrant les liens entre les autorités chargées de la gestion des catastrophes et la protection sociale. Lorsque les systèmes nationaux sont gravement perturbés ou inexistants, ou lorsqu'il n'est pas possible de travailler avec les gouvernements, le PAM collaborera avec d'autres partenaires de l'action humanitaire et du développement pour jeter les bases de futurs systèmes nationaux.
80. Le PAM est l'organisme de référence pour les repas scolaires, aux niveaux mondial, régional, national et infranational, et il est considéré comme une source fiable d'informations et de compétences de pointe pour les gouvernements et les partenaires. Dans les pays stables à faible revenu ou à revenu intermédiaire, il conserve principalement un rôle de catalyseur, offrant une assistance technique et en matière d'élaboration de politiques aux gouvernements soucieux d'établir et de pérenniser leurs propres programmes. Dans les situations de fragilité ou de crise, il continuera d'apporter un appui opérationnel direct, de façon à maintenir l'accès à des repas scolaires de qualité tout en édifiant le socle sur lequel les pays s'appuieront pour prendre en charge les activités y relatives. Il continuera d'appuyer les repas scolaires utilisant la production locale en facilitant sa prise en main par les gouvernements tout en renforçant les économies et les systèmes alimentaires locaux.
81. En tant qu'hôte du Secrétariat de la Coalition pour l'alimentation scolaire, le PAM continuera de contribuer à l'essor de ce mouvement mondial en coordonnant les efforts déployés dans divers pays et secteurs, en encourageant les responsables politiques à s'investir et en soutenant une collaboration multisectorielle inclusive. Les gouvernements et les communautés ont besoin de partenaires en mesure d'apporter un appui multisectoriel et intégré dans divers domaines techniques. Pour le PAM, cela passe par la poursuite de l'élargissement de ses collaborations et de ses partenariats stratégiques avec les acteurs compétents, tels que l'UNICEF, le HCR, la FAO et l'Organisation internationale du Travail, les institutions financières internationales et les partenaires de développement, ainsi qu'un large éventail d'organisations nationales et locales, notamment de la société civile, le secteur privé et des établissements universitaires.
82. En concordance avec l'Initiative ONU80 et la nouvelle donne humanitaire, le PAM sera le fer de lance d'une plateforme de prestation intégrée des Nations Unies par l'intermédiaire de laquelle des entités dotées d'une solide chaîne d'approvisionnement proposeront des services à d'autres, ce qui entraînera des économies et des gains d'efficacité à l'échelle du système dans des domaines tels que les achats centralisés et le transport de marchandises et de personnes jusqu'aux points de livraison finale. Cette plateforme pourrait aussi inclure l'assistance en espèces, assortie de modalités automatisées de vérification et de suppression des doublons.
83. Dans le cadre de services délégués tels que le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) et le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, le PAM met à disposition des infrastructures éprouvées et fiables lorsque les solutions de substitution commerciales ou bilatérales ne sont pas viables. L'UNHAS, géré par le Service du transport aérien du PAM, achemine les intervenants humanitaires jusqu'aux sites des opérations de terrain. Outre les services de transport de passagers, le PAM assure la livraison de cargaisons par pont aérien, des largages aériens et des évacuations d'urgence sur la base du recouvrement des coûts.

84. Ayant géré en 2024 des achats d'une valeur de plus de 2,5 milliards de dollars dans 153 pays, la Sous-Division des achats du PAM joue un rôle central au titre de l'exécution des opérations et de l'impact sur le plan économique. Le PAM s'appuiera sur ce socle pour développer l'appui qu'il apporte aux gouvernements et aux institutions multilatérales. L'initiative reposant sur des partenariats pour les marchés publics et les achats à vocation humanitaire rendra possibles la prestation directe de services, le renforcement des capacités existantes et la fourniture de conseils à l'appui des dispositifs de passation de marchés publics.
85. À mesure que l'ampleur et la complexité des crises s'aggravent, la coordination de la logistique, notamment par l'intermédiaire de modules, est une composante essentielle de l'architecture de l'aide humanitaire. Le PAM est prêt à mettre à disposition ses compétences de pointe et son pouvoir mobilisateur aux fins de la poursuite du renforcement des capacités logistiques collectives. En janvier 2025, il assurait des services à la demande relatifs à la chaîne d'approvisionnement dans 44 pays, et apportait un appui à des gouvernements et à des acteurs humanitaires dans des situations de crise prolongée et de transition fragile. À l'appui des systèmes nationaux, son ambition est de travailler avec d'autres pour rendre possible le déploiement de capacités d'intervention souveraines et d'améliorer durablement la sécurité alimentaire.
86. Les opérations humanitaires sont de plus en plus dépendantes du numérique, aussi la communauté des intervenants, tout comme les bénéficiaires d'une aide, doivent-ils avoir accès à Internet. Le PAM continue d'assurer des services de communication partagés dans les situations d'urgence, notamment au moyen du module des télécommunications d'urgence.
87. Exploitant ses capacités en matière de recueil de données et d'analyse – qui vont des évaluations sur le terrain et du suivi en temps quasiment réel à l'analytique prédictive fondée sur l'apprentissage automatique et à l'accès à l'imagerie par satellite –, le PAM contribue à combler des lacunes critiques en matière de données. En outre, il assure des services administratifs et liés aux infrastructures qui étayent l'action des gouvernements et des partenaires.

Priorités transversales

Favoriser une bonne nutrition et une alimentation saine

88. Il est indispensable de veiller à ce que la nutrition soit suffisante pour éviter les conséquences néfastes persistantes sur la santé, l'apprentissage et la productivité économique provoquées par les crises humanitaires. Outre les interventions spécifiquement axées sur la nutrition décrites dans la section consacrée aux effets directs stratégiques du présent plan, la nutrition est systématiquement intégrée dans les programmes du PAM. La prévention est au cœur de sa démarche, qui associe une assistance alimentaire suffisante sur le plan nutritionnel en faveur des ménages et un appui nutritionnel ciblé conçu pour prévenir toutes les formes de malnutrition.
89. Le PAM vise à venir en aide aux personnes les plus exposées aux risques de malnutrition ou d'alimentation inappropriée. Parmi ces groupes de population, il accordera une attention particulière aux besoins nutritionnels des jeunes enfants ainsi qu'à ceux des filles et des femmes enceintes ou allaitantes, car ce sont les plus vulnérables face à la malnutrition.

90. Le PAM nouera des partenariats avec des instituts de recherche, en particulier avec ceux des pays du Sud, afin de contribuer à la production de données factuelles rigoureuses et à l'établissement de modèles de mise en œuvre évolutifs propres à éclairer l'élaboration de politiques et de programmes. Il fera usage d'outils d'analyse pour rechercher les moyens de combler les carences nutritionnelles des personnes dans le besoin, de la manière la plus économique possible. Il sera ainsi amené à adopter des méthodes axées sur les données, comme l'optimisation de la diversité de l'alimentation et la modélisation d'interventions pour remédier aux inégalités d'accès à une alimentation saine. En outre, le PAM intégrera les considérations liées à la nutrition dans ses évaluations de l'état de fonctionnement des marchés et des filières.
91. Pour contribuer à renforcer la compréhension collective des vulnérabilités en matière de nutrition, le PAM collaborera, entre autres, avec l'UNICEF, la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé et des gouvernements.

Renforcer les moyens d'action des femmes et des filles et promouvoir l'égalité

92. Le PAM maintient son engagement en faveur de l'autonomisation des femmes et accélère son action dans ce domaine, redoublant d'efforts pour supprimer les obstacles à l'égalité pour tous, indépendamment de l'emplacement géographique, des restrictions de mouvement, du statut socioéconomique, du sexe, de l'âge, de la situation au regard du handicap, de la race, de l'appartenance ethnique ou de l'autochtonité. Les personnes marginalisées sont touchées de manière disproportionnée par les conflits, l'instabilité de l'environnement et l'insécurité alimentaire.
93. Le PAM concevra des programmes axés sur l'être humain qui viseront spécifiquement et systématiquement à appuyer l'autonomisation des femmes tout en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. Il s'agira notamment de faire en sorte, dans le cadre de la collecte des données, de l'analyse et de la programmation, qu'il soit tenu compte du contexte et de la dynamique sociale, en donnant la priorité à l'assistance prêtée aux femmes et à l'adaptation des programmes en fonction de leurs besoins. Appuyer l'accès des femmes à des moyens d'agir réduit leur vulnérabilité et celle de leur famille face à la pauvreté, à la violence, à la faim et à la malnutrition⁶⁰.
94. La mobilisation systématique des hommes et des garçons aux côtés des femmes et des filles encouragera les démarches visant à faire progresser l'égalité, et permettra de mieux faire comprendre les avantages découlant de l'autonomisation des femmes – subvenir aux besoins alimentaires du ménage, améliorer les conditions de vie des communautés et promouvoir la croissance et la prospérité de la société dans son ensemble.
95. Le PAM s'emploiera à promouvoir l'égalité d'accès de tous les individus aux services et aux aides. Il s'attachera notamment à renforcer l'accès à l'information et aux services financiers, ainsi qu'à lever les obstacles physiques et structurels qui constituent autant d'entraves à l'égalité. L'adaptation aux interrelations complexes entre individus qui procèdent de normes sociales, de traditions culturelles ou de pratiques discriminatoires est une composante clé de programmes efficaces.

⁶⁰ Hendricks. 2019. *The role of financial inclusion in driving women's economic empowerment*. *Development in Practice*; Groupe consultatif d'assistance aux pauvres. 2022. *Comment pouvons-nous tirer parti des progrès réalisés grâce à la COVID-19 en matière d'inclusion financière des femmes?* Fonds des Nations Unies pour la population. 2020. *Linking women's economic empowerment, eliminating gender-based violence and enabling sexual and reproductive health and rights*. Document de travail.

96. La promotion de l'égalité est une responsabilité partagée. Le PAM continuera de resserrer les partenariats qu'il a noués avec d'autres entités des Nations Unies, des gouvernements et des groupes de la société civile locaux et nationaux, en particulier les organisations dirigées par des femmes, des personnes handicapées, des jeunes, des membres de peuples autochtones, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Garantir la protection et la responsabilité à l'égard des personnes touchées

97. Le PAM défend les concepts de protection et de responsabilité à l'égard des personnes touchées, qu'il considère comme des piliers non négociables d'une intervention fondée sur des principes⁶¹. Il est résolu à fournir une assistance sûre et respectueuse de la dignité, avec le souci de ne pas nuire, tout en ne laissant personne de côté. Il applique une approche fondée sur des données factuelles et tenant compte du contexte, qui intègre les considérations liées à la protection et au principe de responsabilité dans l'analyse de la sécurité alimentaire ainsi qu'aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes dans ce domaine. Il applique également une politique de tolérance zéro en cas d'inaction face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, formes graves d'inconduite sexuelle dont peuvent être victimes les personnes auxquelles il vient en aide.
98. Le PAM procède régulièrement à des analyses pour recenser les risques liés à la protection et comprendre de quelle manière ils sont corrélés avec l'insécurité alimentaire, voire exacerbés par elle. Les constatations ainsi effectuées viennent éclairer l'élaboration et l'adaptation des programmes de façon à garantir que l'assistance parvient à ceux qui en ont le plus besoin, selon des modalités sûres, inclusives et transparentes. Le PAM recensera les obstacles à la sécurité alimentaire et veillera à ce que tous aient accès à une assistance appropriée, une attention particulière étant accordée à l'inclusion des personnes handicapées. En outre, il renforcera la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, intensifiera la riposte à ces agissements, et veillera à ce que les personnes concernées soient tenues comptables de leurs agissements.
99. Le PAM sera guidé par la responsabilité à l'égard des personnes touchées, et veillera à ce que les individus et les communautés puissent participer de façon effective à la prise de décisions en faisant entendre leurs vues, leurs préférences et leurs priorités. Le PAM veillera à ce que les communautés soient régulièrement tenues informées de ses activités et aient accès à des mécanismes communautaires de remontée de l'information bilatéraux sûrs, inclusifs et accessibles qui leur permettent de poser des questions, d'exprimer des préoccupations et de fournir des contributions de leur cru. Ces commentaires en retour serviront de base aux ajustements à apporter en temps opportun aux programmes et à en renforcer la réactivité, l'efficacité et la qualité globale.

Intégrer la durabilité environnementale

100. Le PAM intègre des pratiques écologiquement durables au cœur de son action⁶². Il est fermement résolu à réduire son empreinte écologique et à faire en sorte que ses opérations respectent le principe consistant à ne pas nuire et protègent l'environnement ainsi que les personnes et les communautés auxquelles il vient en aide. En montrant l'exemple dans le cadre des opérations qu'il dirige, il administre la preuve qu'une gestion responsable et transparente de l'environnement est non seulement possible, mais qu'il s'agit aussi d'une composante essentielle de l'action humanitaire.

⁶¹ "Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle" (WFP/EB.2/2020/4-A/1/Rev.2).

⁶² "Politique environnementale" (WFP/EB.1/2017/4-B/Rev.1).

101. Le PAM mène des initiatives en faveur de la durabilité environnementale dans l'ensemble de ses programmes, de ses chaînes d'approvisionnement et de ses services de gestion, en y associant ses partenaires, ses fournisseurs et les communautés concernées. Les domaines d'action prioritaires sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la gestion des déchets, la réduction au maximum de la consommation d'eau, l'atténuation de la pollution de l'air et la préservation de la biodiversité. Parmi les initiatives entreprises actuellement figurent les suivantes: achat d'aliments cultivés au moyen de techniques à faible impact ou dérivés de cultures tolérantes à la sécheresse; travail en partenariat avec des fournisseurs pour améliorer leur empreinte écologique; recours à l'énergie solaire dans les installations du PAM pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience; optimisation des itinéraires de transport; recyclage des emballages alimentaires et autres déchets générés par l'entreposage et les bureaux.
102. Grâce à la transformation de ses opérations d'achat⁶³, qui reposent sur la segmentation du marché et la gestion par catégorie des aliments, des biens et des services, le PAM s'est donné les moyens de renforcer encore ses stratégies d'approvisionnement en mettant davantage l'accent sur la durabilité environnementale. Dans le cadre de ses initiatives d'achat durable, il donne la priorité à l'approvisionnement en produits alimentaires d'origine locale et autochtone. Cette approche renforce les systèmes alimentaires locaux et réduit l'empreinte écologique des chaînes d'approvisionnement concernées.

Tenir systématiquement compte des principes humanitaires et des risques de conflit

103. La violence est non seulement une cause de la faim dans le monde, mais rend aussi plus difficile pour le PAM d'obtenir les résultats escomptés de manière sûre, pérenne et dans le respect des principes consacrés. Les principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance sur le plan opérationnel guident son action, et servent de cadre déontologique directeur pour tous ses programmes et opérations, en particulier dans les situations d'urgence. Le respect manifeste et systématique de ces principes lui permet de consolider la confiance qui lui est accordée, de gérer les risques et, en dernier ressort, de s'assurer un accès pérenne aux personnes démunies. Certes, l'observation des principes humanitaires rend parfois nécessaires certains arbitrages et le recours à des modes opératoires modulables en fonction de l'environnement opérationnel, mais elle n'en est pas moins au cœur du travail que mène le PAM.
104. Chaque environnement dans lequel agit le PAM présente des dynamiques sociales, politiques, éthiques, culturelles et historiques spécifiques, qui non seulement ont une incidence sur les opérations du PAM, mais sont aussi *influencées par* ces opérations. Le PAM est résolu à mener son action en tenant compte du contexte et des conflits. Cela signifie notamment qu'il lui faut comprendre les situations dans lesquelles il opère et de quelle manière elles se répercutent sur ses interventions pour réduire le plus possible le risque de créer ou d'exacerber des conflits, d'être pris dans un conflit ou dans une dynamique politique, ou d'avoir une incidence négative sur les personnes ou l'environnement en question. L'objectif est également d'optimiser l'impact positif sur les conflits.

⁶³ "Politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires" (WFP/EB.2/2019/4-C).

105. En prenant en compte les conflits dans le cadre de son action, le PAM peut mieux anticiper l'aggravation de l'insécurité alimentaire qui en découle, s'y préparer et y faire face plus efficacement. Cette prise en compte facilite en outre les ajustements d'orientation rapides nécessaires pour réduire le plus possible les effets négatifs fortuits liés aux programmes et aux opérations tout en permettant de répertorier des interventions ciblées axées sur la sécurité alimentaire susceptibles de favoriser la paix et la cohésion sociale, en particulier à l'échelle locale. Comme il l'a indiqué dans sa stratégie d'intégration de la prise en compte systématique des conflits de 2023, le PAM continuera d'inclure l'analyse de la situation et la prise en compte des conflits dans ses programmes et ses opérations, à tous les niveaux, et dans tous les environnements.

Promouvoir l'ancrage local et les assurances données quant à l'action menée

106. Le PAM veillera à ce que, de plus en plus souvent, les acteurs locaux et nationaux prennent en main l'action menée pour lutter contre l'insécurité alimentaire et promouvoir une alimentation saine, en apportant son appui, avec d'autres, si nécessaire. On progressera ainsi de partenariats de nature transactionnelle vers des partenariats axés sur la collaboration avec des partenaires coopérants non étatiques locaux et nationaux; on renforcera la coopération avec des organisations communautaires en tant que partenaires techniques dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition; on confiera davantage de responsabilités aux entrepreneurs locaux et aux petites entreprises dans les chaînes d'approvisionnement et sur les marchés; on développera l'influence exercée par les acteurs locaux et nationaux lors de l'élaboration de politiques, d'opérations et de plateformes de coordination.
107. Pour atteindre ces objectifs, le PAM renforcera ses capacités et les partagera avec des acteurs locaux et nationaux, considérés non plus comme des intermédiaires, mais comme ceux qui, en dernier ressort, prennent en main et dirigent les interventions menées au niveau local. Le PAM encouragera les approches participatives et l'inclusion systématique, sollicitant des contributions directes à la conception et à l'exécution d'interventions, ainsi que la prise de décisions en commun. Il facilitera aussi l'allocation de ressources de manière directe et souple aux acteurs locaux, tout en promouvant le partage des responsabilités et des risques.
108. Le PAM fera progresser ses travaux en matière d'ancrage local dans le respect des principes humanitaires et des normes relatives aux assurances à donner – sachant que le renforcement de l'ancrage local sera profitable à l'application desdites normes puisqu'il permet de veiller à ce que l'assistance parvienne bien aux personnes ciblées. Il s'engage à recueillir des données sur les gains d'efficacité et de qualité rendus possibles par le resserrement des partenariats avec les acteurs locaux et nationaux. Pour ce faire, il mettra en balance les risques liés à un élargissement de ces partenariats et les conséquences d'un report ou d'un refus de la collaboration.
109. Le PAM a la ferme volonté de gérer ses ressources dans le respect des normes les plus strictes applicables en matière de transparence, d'obligation de rendre compte et d'intégrité. Les assurances données quant à l'action menée sont le socle sur lequel reposent des opérations efficaces, fondées sur les principes consacrés et transparentes, et un facteur déterminant de l'impact obtenu. Elles permettent de garantir que les ressources sont utilisées de manière responsable, que l'assistance parvient bien aux personnes qui en ont le plus besoin et que chaque mesure prise par le PAM est le reflet de sa détermination à respecter les principes de responsabilité, de neutralité et d'intégrité qui sont les siens.

110. Les assurances fournies par le PAM vont dans le sens des quatre normes clés à l'aune desquelles est mené l'ensemble de ses opérations. Premièrement, le PAM consulte les personnes auxquelles il vient en aide; il respecte leur vie privée et fait en sorte qu'elles définissent l'appui dont elles ont besoin. Deuxièmement, il sait à qui est destinée l'assistance, et vérifie qui l'a reçue ou ne l'a pas reçue, en utilisant des dispositifs d'enregistrement et de rapprochement post-distribution numériques sécurisés. Troisièmement, il garantit que son assistance en nature est sans danger pour la santé et traçable. Quatrièmement, il préserve son indépendance sur le plan opérationnel, et s'assure que ses décisions sont guidées par les principes humanitaires et non par des intérêts politiques ou économiques.

Leviers

Personnel

111. Le personnel du PAM est au cœur même de toutes les activités que celui-ci entreprend⁶⁴. À l'heure où les environnements opérationnels deviennent plus fluctuants, la capacité de mobilisation rapide d'équipes compétentes et prêtes à effectuer des missions est essentielle. La consolidation des effectifs et de la culture organisationnelle est un élément fondamental pour que le PAM s'acquitte de sa mission et s'oriente dans un monde de plus en plus complexe et semé d'embûches. Cette consolidation passe avant tout par l'engagement pris de respecter le devoir de protection⁶⁵ – responsabilité partagée à l'échelle du PAM et qui consiste à promouvoir l'esprit de responsabilité, l'efficacité et la détermination parmi les effectifs du PAM. Sur la base de principes fondamentaux, le cadre directeur établi pour le devoir de protection a pour buts de mieux sensibiliser aux risques, de promouvoir la responsabilité mutuelle pour ce qui est de la sécurité et de la santé, de défendre l'inclusion et le respect de la dignité, de dispenser des soins à ceux qui sont touchés par des aléas dans leur milieu professionnel, et de garantir l'application du principe de responsabilité à tous les niveaux. Ensemble, ces principes instaurent un environnement de travail sain, sûr, sécurisé, respectueux et inclusif à l'échelle du PAM.
112. Pour mieux servir les personnes démunies, le PAM a entrepris une transformation profonde pour devenir une organisation allégée, plus souple et plus axée sur les pays. Ses structures ont été rationalisées, les responsabilités précisées et les fonctions d'appui regroupées. En harmonisant les compétences du personnel avec des besoins organisationnels évolutifs, le PAM peut se prévaloir d'un avantage stratégique décisif et favoriser l'efficacité et l'efficacité à tous les niveaux. Pour y parvenir, il continue de procéder à une planification stratégique des effectifs à l'échelle mondiale, ainsi qu'à des réalignements structurels aux niveaux mondial, fonctionnel et national, guidés par ses besoins opérationnels actuels et futurs. Il continuera de ne ménager aucun effort pour retenir à son service des employés dotés de compétences de pointe et hautement performants pour préserver son savoir-faire crucial.
113. En s'appuyant sur ces bases solides, le PAM continuera d'investir dans un personnel prêt pour l'avenir, capable de s'adapter, performant, composite, résilient et soucieux d'adhérer aux valeurs fondamentales qui sont les siennes⁶⁶. Ses priorités seront notamment l'excellence opérationnelle en matière de gestion des ressources humaines, l'acquisition de talents, le développement de l'encadrement et de l'apprentissage, la gestion de la performance, les capacités numériques, la préparation aux situations d'urgence, la gestion des risques en matière de sécurité et l'appui au bien-être.

⁶⁴ PAM. 2021. *Politique du PAM en matière de personnel*.

⁶⁵ PAM. 2024. *Duty of care accountability and governance framework*.

⁶⁶ Les valeurs fondamentales du PAM sont la collaboration, l'intégrité, l'engagement, l'inclusion et l'humanité.

Partenariats

114. Les partenariats sont des leviers essentiels de la capacité du PAM d'intervenir à l'échelle voulue, d'innover et d'appuyer l'action menée en vue d'éliminer la faim. Le PAM donne la priorité aux collaborations porteuses de transformations profondes et à fort impact, qui servent de leviers stratégiques pour éliminer la faim. En corrélant son pouvoir local de mobilisation aux possibilités d'intervention à l'échelle mondiale, il aidera à maintenir l'attention focalisée sur les efforts déployés pour éliminer la faim.
115. Le PAM continuera d'agir en fonction des besoins des gouvernements des pays où il opère de façon à accélérer les progrès sur la voie de la réalisation de leurs objectifs. Il les aidera à renforcer leurs interventions d'urgence, leur résilience et la protection sociale qu'ils offrent, en tirant parti de leurs propres ressources. Les atouts propres du PAM dans les environnements fragiles et touchés par des conflits, conjugués aux politiques et au pouvoir de financement des institutions financières internationales, constituent un modèle qui emporte l'adhésion. Dans les domaines de la résilience et du développement, travailler main dans la main avec les institutions financières internationales permet au PAM d'aider les pays à transposer les programmes à plus grande échelle et à en accroître la viabilité en veillant à ce qu'ils bénéficient durablement d'investissements nationaux et de financements mondiaux en faveur du développement. Le PAM continuera d'appuyer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que ses centres d'excellence, en exploitant ses compétences de pointe, l'innovation et les partenariats pour élaborer des remèdes efficaces face à la faim et à la malnutrition.
116. Le PAM travaille en concertation avec ses partenaires pour cartographier et répertorier les mécanismes d'intervention, en utilisant les données et la gestion axée sur les résultats afin d'éclairer la conception des programmes et de renforcer le respect de l'obligation de rendre compte. Aux côtés d'entités des Nations Unies apparentées, dont les autres organismes ayant leur siège à Rome, et en collaboration avec plus de 1 000 ONG et organisations de la société civile, il s'emploie à contribuer à la conduite d'interventions cohérentes et pérennes, en concordance avec ses atouts propres. Dans d'autres domaines, il entend utiliser son pouvoir de mobilisation avéré pour donner des moyens supplémentaires aux programmes d'autres acteurs lorsque ce sera nécessaire et lorsque ces programmes seront porteurs de valeur ajoutée.
117. Le PAM collaborera avec d'autres partenaires d'États membres pour mettre au point, rendre plus innovantes, mettre en œuvre et transposer à une plus grande échelle des solutions propres à éliminer la faim. Au moyen d'échanges de ressources, de connaissances et de capacités, il continuera d'officier en sa qualité de partenaire et d'intermédiaire aux fins de la mise œuvre de solutions précisément adaptées au contexte, en s'appuyant sur sa vaste présence sur le terrain. En partenariat avec le secteur privé, il continuera de mettre en place des partenariats fondés sur des valeurs communes, qui permettent de fournir une assistance technique, de transférer des connaissances et d'apporter des contributions financières afin de régler des problèmes de portée mondiale.

Financement

118. Étant financé uniquement sur une base volontaire, le PAM dépend entièrement de ses partenaires publics, privés et individuels pour mener à bien son action. Il collabore activement avec ses partenaires fournisseurs de ressources afin d'obtenir des financements directs pour ses opérations et un appui indirect à la lutte contre la faim aux fins de l'obtention de résultats de plus grande envergure. Il donne la priorité aux financements souples et prévisibles, qui rendent possibles des interventions rapides, une planification efficace et une résilience de plus long terme. Le PAM continuera de plaider, au moyen d'un dialogue stratégique avec les donateurs, et d'exploiter des données probantes pour faire la démonstration des gains d'efficacité obtenus grâce aux modalités de financement souples.
119. Le PAM entend préserver et approfondir ses partenariats avec les pays donateurs habituels. Ce soutien du premier cercle est celui-là même qui rend possibles les opérations du PAM et lui permet de se positionner en chef de file de l'action menée pour éliminer la faim. Le PAM s'efforce sans relâche d'élargir et de diversifier sa base de financement. Les pays de programme investissent de plus en plus souvent dans ses programmes, et comptent sur son soutien pour progresser sur la voie du développement au moyen du renforcement des systèmes alimentaires et des programmes de protection sociale. Le PAM étudie également des solutions de financement innovantes – comme les conversions de créances, le financement mixte et les partenariats public-privé –, en collaboration avec les institutions financières internationales et d'autres partenaires, pour aider les pays à se ménager une marge de manœuvre budgétaire afin de se concentrer sur l'élimination de la faim.
120. Les partenariats noués avec le secteur privé sont un pilier de la stratégie de mobilisation de ressources du PAM. Ce dernier fait appel à des entreprises, des fondations, des philanthropes et des particuliers pour l'aider à s'acquitter de son mandat, sous diverses formes: ressources financières, compétences de pointe, innovations et rayonnement. La collaboration directe entre le secteur privé et les bureaux de pays, les bureaux régionaux et les bureaux mondiaux est déterminante à la recherche des possibilités offertes d'intervenir sur le terrain et de forger des partenariats adaptés à fort impact. Le PAM mobilisera aussi les atouts qui sont les siens dans les domaines de la logistique et des télécommunications d'urgence pour tirer parti des nouveaux financements privés, notamment le financement de l'action climatique, en vue de renforcer à l'échelle voulue la préparation aux situations d'urgence et la résilience.

Données factuelles

121. Le PAM demeure résolu à exploiter des données factuelles rigoureuses et actualisées pour guider ses décisions, mobiliser des ressources et rendre compte de l'action qu'il mène. L'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition éclairera l'élaboration des programmes, laquelle sera étayée par des évaluations impartiales des besoins. Le PAM examinera de près les évaluations menées conjointement dans certains pays clés, dans l'optique de la nouvelle donne humanitaire. Il renforcera les systèmes de suivi sur le terrain afin d'apporter plus rapidement les ajustements voulus aux programmes en fonction de l'évolution des environnements opérationnels.
122. Le PAM donnera la priorité à une gestion pérenne et responsable des données pour appuyer l'utilisation systématique de l'analytique avancée et la fourniture de données en tant que biens publics mondiaux. S'appuyant sur sa longue expérience de la collecte de données en temps réel au moyen d'applications mobiles, le PAM réfléchira à l'éventualité d'utiliser des technologies émergentes pour faire en sorte que des informations suffisamment détaillées soient disponibles en temps utile et pour appuyer la rationalité de la collecte des données – élément décisif en période de déficits de financement.

123. Les responsables de la fonction d'évaluation du PAM sont fermement résolus à produire avec la rigueur voulue des données factuelles à jour et accessibles, qui garantissent l'application du principe de responsabilité et appuient l'apprentissage institutionnel. Les évaluations de politiques, les évaluations stratégiques, les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central, les évaluations de plans stratégiques de pays ainsi que les évaluations décentralisées et les évaluations d'impact des programmes du PAM continueront d'éclairer la prise de décisions relatives aux politiques et aux programmes et d'enrichir la base de données mondiale sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
124. Le PAM dirigera des travaux de recherche thématiques avec pour objectif une meilleure compréhension des coûts, des avantages et de l'impact à long terme des programmes, y compris du coût de l'inaction. Ces travaux contribueront à l'optimisation des retours sur investissement et à la recherche de moyens de rendre l'assistance alimentaire humanitaire moins nécessaire. Le PAM collaborera avec des partenaires de recherche et veillera à ce que cette collaboration s'inscrive dans des initiatives de plus vaste portée menées aux mêmes fins.

Innovation

125. Le PAM s'attache depuis longtemps à mettre à profit les technologies et les solutions innovantes pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de ses opérations. Il entend tirer parti des innovations à tous les niveaux de l'organisation, en mettant l'accent sur le renforcement des moyens donnés aux employés se trouvant dans les pays, en mettant progressivement en œuvre des solutions à fort impact et en encourageant les partenariats solides. Le PAM stimule l'innovation à diverses fins – produits, processus, technologies, modèles de fonctionnement, dispositifs de financement et partenariats – afin d'élaborer les solutions les plus efficaces possibles dans l'optique de l'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire. En sa qualité de partenaire de confiance à l'échelle du système, il offre une plateforme de services novateurs qui visent à renforcer l'impact et l'efficacité de l'action menée sur les plans de l'aide humanitaire et du développement.
126. Au cours des cinq prochaines années, le PAM investira dans l'architecture d'entreprise, la transformation numérique, la gouvernance des données et l'intégration des systèmes, dans le but d'assurer une circulation et une analyse fluide des données, ce qui rendra possibles des gains d'efficacité en interne et appuiera la prise de décisions fondées sur des données. Il transposera à plus grande échelle les solutions numériques éprouvées dans des domaines tels que les repas scolaires, la protection sociale et la résilience, tout en perfectionnant les plateformes de gestion des données relatives aux bénéficiaires de manière à garantir la transparence, l'équité de traitement et la communication bilatérale avec les communautés. Le PAM renforce aussi actuellement ses capacités en matière de cybersécurité, étend les connectivités fiables et promeut la maîtrise des outils numériques – autant de facteurs indispensables pour préserver les systèmes, assurer la continuité des opérations et doter le PAM d'une plus grande capacité d'adaptation. Dans le cadre de cette transformation, le PAM progressera sur la voie de l'adoption de l'IA pour améliorer son efficacité sur le plan opérationnel, rendre possibles des interventions humanitaires plus rapides et plus équitables, et ouvrir de nouvelles potentialités pratiques pour tous les programmes.

Sensibilisation

127. Le PAM renforcera ses capacités en matière de sensibilisation en guise de levier stratégique pour les initiatives de lutte contre la faim et la malnutrition. Mettant à profit sa présence et ses compétences approfondies à l'échelle mondiale, il exerce une influence sur la prise de décisions et l'élaboration, aux niveaux mondial, régional et local, de politiques visant à subvenir en priorité aux besoins des personnes les plus vulnérables.
128. La meilleure illustration du pouvoir de sensibilisation du PAM est la Coalition pour l'alimentation scolaire, qui a contribué à stimuler la mise en œuvre des programmes de repas scolaires dans les pays et à inscrire le sujet à l'ordre du jour du programme d'action en faveur du développement à l'échelle mondiale. Les activités de sensibilisation menées par le PAM ont eu pour résultat concret la définition d'une nouvelle priorité mondiale, et des repas scolaires ont déjà été servis à 80 millions d'enfants supplémentaires ces quatre dernières années, principalement dans des pays à faible revenu.
129. Le PAM s'emploiera en continu à constituer des coalitions pour renforcer sa capacité de coordonner des activités menées à l'échelle mondiale et de définir les contours de politiques destinées à améliorer la sécurité alimentaire partout dans le monde. Il axera dans une large mesure ses efforts de sensibilisation sur les gouvernements hôtes, et il œuvrera avec des acteurs nationaux et locaux à l'appui de la détermination de priorités et de l'allocation de ressources pour faire reculer la faim. Dans cette optique, le PAM s'engagera davantage dans la diplomatie humanitaire pour contribuer à la structuration d'un environnement politique et opérationnel au sens large propice à l'action humanitaire.
130. Le PAM participera aux actions de sensibilisation fondées sur des données factuelles, et augmentera ses investissements dans la recherche et l'analytique de façon à renforcer sa crédibilité dans la sphère politique, en veillant à ce que ses interventions soient étayées par des données fiables et à ce que les meilleures pratiques soient retenues. Le renforcement des capacités au PAM et parmi les gouvernements et les partenaires sera la garantie que les activités de sensibilisation sont bien coordonnées, innovantes et réactives face aux nouveaux défis qui se font jour.

Encadré 3: Appel à l'action

Des millions de vies sont en jeu lorsque l'assistance humanitaire, l'ultime filet de sécurité dans le monde, se délite. Le PAM appelle solennellement les gouvernements, les donateurs, le secteur privé et les particuliers du monde entier à traduire la présente stratégie en actes.

Le coût de l'inaction sur le plan humanitaire est dévastateur. Des données probantes montrent que l'insécurité alimentaire est l'un des principaux facteurs à l'origine des exodes de réfugiés⁶⁷. La plupart des personnes déplacées partent en premier lieu vers les pays voisins en quête de sécurité, mais le manque de soutien contraint nombre d'entre elles à poursuivre leur route vers des destinations plus lointaines⁶⁸. En 2024, les pays qui sont des donateurs traditionnels pour le PAM ont dépensé 27,8 milliards de dollars pour apporter un soutien initial aux réfugiés massés à leurs frontières, soit quelque 9 200 dollars par personne. C'est 74 fois plus que les 122 dollars par personne que ces mêmes pays ont alloué à l'aide humanitaire à l'échelle mondiale⁶⁹.

L'insécurité alimentaire entretient l'instabilité en poussant au désespoir et en attisant les différends sociaux, ce qui rend les communautés plus vulnérables face aux troubles et à la violence. Lorsque les individus ne peuvent satisfaire leurs besoins élémentaires, le coût de substitution de la violence diminue, et la nourriture devient un puissant outil de recrutement pour les groupes armés⁷⁰. L'inaction sur le plan humanitaire a pour effets non seulement d'intensifier ces risques mais aussi de compromettre les efforts de consolidation de la paix et de relèvement, ce qui constitue un terrain fertile pour de futurs déplacements et de nouveaux conflits⁷¹.

⁶⁷ PAM. 2017. *At the Root of Exodus: Food security, conflict and international migration*.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Calcul réalisé en interne sur la base de données de l'OCDE. 2024. *Preliminary official development assistance levels in 2024. Humanitarian Action* (consulté le 23 juin 2025). *UNHCR Refugee Data Finder* (consulté le 23 juin 2025).

⁷⁰ Bureau de pays du PAM aux États-Unis d'Amérique. 2023. *Dangerously Hungry: The Link Between Food Insecurity and Conflict*.

⁷¹ Salehyan. 2018. *The Strategic Case for Refugee Resettlement*; Loescher et Milner. 2005. *Protracted Refugee Situations: Domestic and International Security Implications*; Lischer. 2017. *The global refugee crisis: Regional destabilization & humanitarian protection*; Purkey. 2019. *Transformative Justice and Legal Conscientization: Refugee Participation and Peace Processes, Repatriation, and Reconciliation*. Dans *Refugees' Roles in Resolving Displacement and Building Peace: Beyond Beneficiaries*, Bradley, Milner et Peruniak, eds.; Hammar. 2014. *Displacement economies in Africa: Paradoxes of crisis and creativity*; Milner. 2019. *Refugees, Peacebuilding, and Paternalism: Lessons from Mozambique*. Dans *Refugees' Roles in Resolving Displacement and Building Peace: Beyond Beneficiaries*.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MOPAN	Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance